



VERNAISON

ENTRE LÔNES & COTEAUX

Vernaizon, le 1^{er} octobre 2025

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL MARDI 7 octobre 2025 à 19 h 30 Mairie - Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR final

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 - SECURITE

1.1 Mise en œuvre de la vidéo verbalisation - définition des zones

1.2 Conventions avec la Société Protectrice des Animaux de Brignais relatives à la stérilisation des chats errants, la fourrière animale et contre la maltraitance animale

2 - CULTURE - MEDIATHEQUE

2.1 Désherbage / vente de documents issus du désherbage / tarifs / autorisation

3 – ADMINISTRATION GENERALE

3.1 Délégation de signature à un membre du conseil municipal au titre de l'article L.422-7 du Code de l'urbanisme

3.2 Lancement d'une étude d'imprégnation sur les perfluorés

3 – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire
Julien VUILLEMARD



Mairie de Vernaizon
24, place du 11 Nov. 1918 et du 8 Mai 1945
69390 Vernaizon



04 72 30 50 00



mairie@vernaizon.fr